

# MAIRIE DE LE BIOT

## *COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2012*

### *Convocations du 15 mai 2012*

**Présents :** Henri- Victor TOURNIER, , Yann MORAND, Muriel LE SOBRE Sébastien CETTOUR – CAVE, Christian PIGNIER , Philippe BOTU, ROBERT Gilles, Frédéric RENEVIER ,

**Excusé :** , Yvette GUILLEREY , Gérard THILLIER,

**Absent :** G. ADAMEC

**Secrétaire de séance :** Yann MORAND

### 1/ STATION DE DROUZIN LE MONT

Monsieur VIVIEN a fait part de son souhait de ne pas continuer l'exploitation de la station de Drouzin le Mont.

Il a présenté aux élus un éventuel repreneur qui pourrait être intéressé par la reprise des remontées mécaniques et la poursuite du programme immobilier de Monsieur Vivien.

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur le Sous- Préfet sur ce sujet.

Monsieur Christian PIGNIER qui accompagnait Monsieur le Maire fait le compte rendu de cette réunion avec le Sous Préfet.

Ce dernier formule un avis tout à fait négatif sur l'idée de construire quoi que ce soit au niveau du chalet des remontées mécaniques , car la route départementale constitue une discontinuité en termes d'urbanisme , et ceci est interdit par la Loi Montagne : toute construction devra se faire là ou il y a déjà du bâti c'est à dire du côté des bâtiments existants .

Si le choix du repreneur devait se confirmer , **et ceci reste pour le moment à l'étude** , la commune entend jouer son rôle à plein et insistera auprès du Conseil Général , organisateur des transports , pour que les liaisons de bus ( ballad'aulps bus en vallée d'Aulps et Colombobus en Vallée d'Abondance ) passent par le Col du Corbier pour acheminer les skieurs qui le veulent vers d'autres stations.

Quoiqu'il en soit , il faut pour le moment :

- Attendre les réunions de concertation qui se tiendront avec les représentants des copropriétaires des résidences de Drouzin , pour éventuellement réfléchir à la manière dont on pourrait donner suite aux propositions de ce repreneur .
- Soumettre toute proposition ou projet de convention aux service des juristes de la Préfecture.

### 2 / ASSAINISSEMENT

Travaux en cours : antenne Colerin : quasiment terminée , enrobés à venir.

Les travaux devraient être terminés d'ici fin Juin / Début Juillet

Subvention à rentrer sur ce dossier : 126 510 €.

Le point est également fait sur les droits de branchement : 1300 € Sur 2 ans : la première échéance ( 650 € ) ; a été demandée à l'automne 2011 ; la seconde arrivera à l'automne 2012 pour les redevables déjà concernées en 2011.

Une nouvelle notification sera faite aux gens concernés par les branchements actuellement en cours le long du tracé des travaux La Moille / Richebourg + antenne Colerin : une première échéance de 650 € sera facturée à l'automne 2012 ; la deuxième ( de nouveau 650 € ) à l'automne 2013.

### 3 / CENTRE DE LOISIRS :

Ouverture début juillet

Environ une trentaine d'inscriptions avec une moyenne de 15 enfants par jour.

Le recrutement des animateurs est en cours.

### 4 : LOCAUX COMMUNAUX : FRUITIERE

Une rencontre a eu lieu entre les représentants de la CALVA et leur conseil et ceux de la Commune également assisté de leur conseil .

Compte rendu de Yann MORAND.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23 h 30

LE MAIRE  
HV TOURNIER

